

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2021**

Nombre de Conseillers : 45  
En exercice : 45  
Présents : 38  
Pouvoirs : 6  
Votants : 44

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 27/05/2021

Le 3 juin 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOIX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés** : Fabien BIHLER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), Stéphanie PALLIER, Richard SIMMINI (Pouvoir Nicole DUGELAY).

**Secrétaire de séance** : Jean-François CHANTELOUBE.

**OBJET** : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Groupement de commandes avec la Commune de Trévoux et le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable, rue du Port, rue des Halles, ruelle du Cornet et rue brûlée à Trévoux

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, informe le Conseil communautaire du projet de restructuration des réseaux d'assainissement rue du Port, rue des Halles, ruelle du Cornet et rue brûlée à Trévoux, afin de réduire les eaux claires parasites qui arrivent à la station d'épuration de Trévoux – Bords de Saône, dans le cadre de la mise en œuvre des actions n°11, 12 et 14 du schéma directeur d'assainissement.

En complément de la nécessité de créer des réseaux neufs d'eaux usées et d'eaux pluviales, l'avant-projet a révélé la présence de conduites d'eau potable vétustes sur le secteur des travaux. Le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône souhaite renouveler ces conduites.

Afin de mutualiser les moyens, de réduire les coûts, les délais d'exécution et les nuisances des travaux, il est proposé de former un groupement de commandes avec la commune de Trévoux et le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône.

Une convention de groupement de commandes sera établie, conformément aux dispositions du code de la commande publique, en vue de la passation de marché(s) à procédure adaptée. La CCDSV serait coordonnateur du groupement.

S'agissant d'une procédure adaptée, une commission d'appel d'offres n'est pas nécessaire, l'attribution du ou des marchés relevant du coordonnateur. Il est néanmoins prévu de constituer une commission ad hoc chargée de retenir le titulaire du marché et présidée par le représentant du coordonnateur.

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, est proposé en tant que Président pour cette commission.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 20/05/2021.

Après en avoir délibéré, Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la mise en place d'un groupement de commandes avec la Commune de Trévoux et le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône, en vue de la réalisation de travaux conjoints sur les réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable, rue du Port, rue des Halles, ruelle du Cornet et rue brûlée à Trévoux, dans le cadre de marché(s) à procédure adaptée ;
- ✓ **D'AUTORISER** M. Gilles GARNIER, à négocier et à signer la convention constitutive du groupement de commandes ;
- ✓ **DE DESIGNER** M. Gilles GARNIER pour présider la commission ad hoc chargée de retenir le titulaire du marché de travaux pour le groupement de commandes ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à procéder aux dépenses et à exécuter le(s) marché(s), et signer toutes les pièces administratives, techniques et comptables nécessaires en la circonstance.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : - , 7 JUIN 2021

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210603-2021C121-AC

Affichage le :

- 7 JUIN 2021

A Trévoux, le 03/06/2021

Le Président,  
Marc PECHOUX

